

TITRE II - L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Evolution de l'armature urbaine

Les grandes étapes du passé qui ont généré l'armature urbaine actuelle à l'échelle de la communauté

Formation de l'agglomération issue des 3 villes centres : Lille-Roubaix-Tourcoing

- **les origines** : Lille, dont le nom s'écrit encore « Lisle » ou Lisle en Flandre, apparaît pour la première fois dans l'histoire dans un document que l'on doit au comte Baudouin V, la Charte de Dotation de la collégiale Saint Pierre en 1066. Cette charte a permis de redessiner la silhouette de Lille telle qu'elle était à cette époque, et de définir le territoire seigneurial comprenant les communes de Whechemy, Liechin, Halluin, Ennetières, Deulémont, Fourmestaux, Esquermes, Wazemmes, Annapes, et deux « villae »¹ : Lomme et Frelinghiem.

Au XI^{ème} siècle, Lille n'est qu'une bourgade féodale, une isle entourée par les deux principaux bras de la Deûle, située au pied du château du Buc dit le castrum, à l'emplacement actuel de la cathédrale Notre Dame de la Treille. La cité se concentre autour de la Grand'place actuelle, anciennement le forum, et de son premier faubourg, le quartier Saint-Sauveur. Les deux centres castrum et forum sont enfin reliés par un axe appelé « Grande Chaussée », dont le nom reste pérennisé dans la rue Grande Chaussée. C'est au cours des premiers siècles de son histoire, que la ville s'est développée le long de l'axe orienté nord / sud.

- **la constitution du Vieux Lille** :

- **des fortifications qui s'adaptent à l'expansion de la ville** : au milieu du XII^{ème} siècle, une muraille est construite pour protéger la ville, puis agrandie au milieu du XIII^{ème} siècle. La ville est alors devenue une des cinq premières villes marchandes du riche comté de Flandre. Ville drapante, son essor économique est lié en grande partie au contexte régional et européen qui a fait de Lille une place commerciale prépondérante de la laine et des autres matières premières du textile.

Tout au long du XIII^{ème} siècle, les faubourgs de la ville se développent : Sainte-Marie-Madeleine vers l'est, Saint-André au nord-ouest (doté du faubourg Saint-Pierre), Sainte-Catherine à l'ouest au faubourg de Weppes. Au XIV^{ème} siècle, Lille connaît un nouvel agrandissement au nord-ouest de la Grand Place et compte alors 20 000 habitants.

Début XVII^{ème}, une période de croissance démographique (35 000 habitants au milieu du XVI^{ème}) ajoutée à une forte prospérité économique, ont permis à la ville de s'étendre à l'est et à l'ouest (emplacement de l'actuel rue de l'Hôpital Militaire). Lille est alors la capitale de la sayetterie², spécialité drapière introduite à la fin du XV^{ème} siècle.

- **extension de la ville fortifiée et édification de la Citadelle par Vauban** : Après la conquête française en 1667, Lille est agrandie vers le Nord, doublant ainsi sa superficie. Ce changement apporté par le Roi Louis XIV lors de l'annexion de la Flandre méridionale au Royaume de France, se veut porteur d'un grand pouvoir monarchique.

La structure de la ville, et sa forme urbaine doivent symboliser le lien existant entre Lille et les autres villes du territoire français. Pour atteindre cet objectif, une nouvelle enceinte fortifiée est créée : la citadelle de Vauban, à l'intérieur de laquelle est annexé le faubourg Saint André. Les fortifications projetées traduisent une nouvelle conception du système de défense : elles doivent non seulement devenir une enveloppe protectrice pour la ville, mais faire de celle-ci un système défensif pensé à l'échelle nationale. L'édification des fortifications constituant la deuxième ceinture de la ville a engendré une modification dans

¹ « villa » est une qualification réservée primitivement aux grands domaines ruraux de la couronne souvent issus de structures agricoles romaines et gallo-romaines.

² sayetterie vient de sayette qui signifie serge (étoffe légère) de laine, mêlée de soie

ÉVOLUTION DE LA MÉTROPOLE LILLOISE DE 1830 À 1990

1830



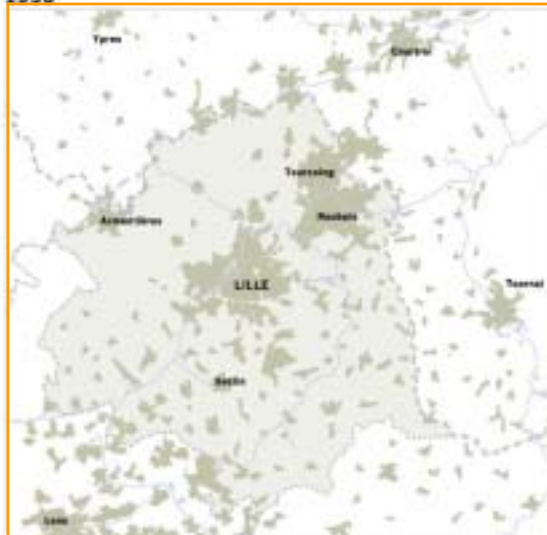
1870



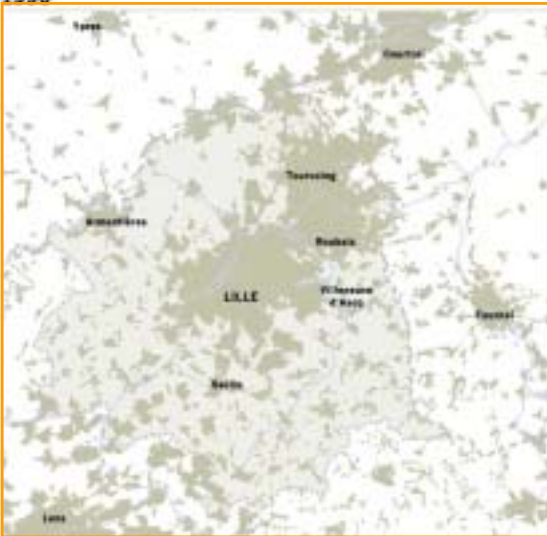
1910



1950



1990



2001



l'organisation interne du territoire lillois. Le nouveau quartier Saint André se distingue, de par la forme et la taille de ses îlots, du reste de la ville. La rigueur stricte générée par la trame urbaine du plan Vauban lui confère une rationalité de conception, qui s'oppose à la structure irrégulière du tracé des rues, et du parcellaire en lanières étroites de la ville médiévale.

- **les prémices de la révolution industrielle : le développement des communes suburbaines et rurales :**

- **multiplication des faubourgs en périphérie de la ville :** le développement de la ville pré-industrielle se fait autour de bourgs déjà existants, autour de noyaux urbains historiquement reconnus : Wazemmes et Fives. Progressivement chaque commune en extension connaîtra une division de son territoire en plusieurs faubourgs.

Ainsi sur le territoire de Wazemmes , on distingue trois ensembles bien distincts :

- au sud-est le faubourg des malades fût détaché de Wazemmes en 1833 pour former une commune à part entière : Moulins ;
- au centre le faubourg de Notre Dame ou faubourg de Béthune ;
- enfin, le faubourg de la Barre, détaché de Wazemmes en 1860 pour devenir la commune d'Esquermes, fût qualifié de commune rurale malgré quelques industries importantes.

Quant au territoire de Fives, l'introduction du chemin de fer a suffi à assurer le développement de la commune, qui se subdivisa en deux faubourgs de part et d'autre de la voie ferrée :

- au nord le faubourg Saint-Maurice possédant quelques manufactures sur la route de Roubaix, réclama son autonomie en 1853 ;
- au Sud de la voie ferrée, le deuxième faubourg conserva le nom de Fives.

- **Densification des communes rurales et développement de Roubaix et Tourcoing :** grâce à l'industrialisation, de nombreux villages et hameaux se densifient progressivement. L'installation des manufactures ou autres filatures implantées le long des cours d'eau ou au croisement des voies de communication, a favorisé leur expansion.

Tout en conservant leur structure de gros villages, Roubaix et Tourcoing connaissent une phase d'extension urbaine grâce au développement de l'industrie textile.

L'émergence des villes péri-urbaines : de la révolution industrielle à la deuxième guerre mondiale

- **Lille, l'extension de 1858 :** en 1858, le décret impérial annexant Wazemmes, Moulins-Lille, Esquermes et Fives à Lille est à l'origine du plan d'agrandissement et d'embellissement se présentant à la fois comme un plan d'extension de la ville, de mise en ordre des faubourgs et un plan de régulation de la ville ancienne.

La surface de Lille est ainsi multipliée par cinq. Une nouvelle enceinte est réalisée autour de Lille entre 1858 et 1877, auprès de laquelle seront délimitées des zones non aedificandi, formant de véritables "réserves foncières". Parallèlement, le cœur de ville intra-muros est modifié en maillage relativement structuré et hiérarchisé de boulevards, rues principales et places, inspiré de l'urbanisme haussmanien parisien du second empire. On voit ainsi apparaître dans ce tissu de larges avenues telles que le boulevard de la Liberté, la rue Impériale (devenue Nationale à la chute de l'Empire) et le boulevard Vauban. Le territoire est occupé par des habitations ouvrières (" les courées " de Wazemmes) ou des bâtiments fonctionnels : faculté des lettres et des sciences, facultés catholiques, musée des Beaux-Arts, préfecture.

- **la diffusion de l'industrie engendre un développement en tache d'huile** : à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, l'industrie sort de son contexte local. Elle assure des relations multiples avec les pays frontaliers. Jamais l'urbanisation n'a été aussi intensive qu'en cette fin du XIX^{ème} siècle. Chaque pression de l'industrie entraîna une vague de peuplement et de croissance urbaine.

- **Urbanisation des communes de banlieue en première couronne de Lille** : La croissance urbaine a profité au développement des communes périphériques : la Madeleine, Saint André, Lambersart, Loos... ces communes qui constituent la première couronne de Lille, se sont étendues de façon spontanée et discontinue, le plus souvent le long des axes, principales voies d'accès, engendrant excroissances périphériques au Nord et à l'Est et densification à l'extrême du centre urbain lillois. Parallèlement à ce développement en tache d'huile, le territoire va se structurer autour du Grand Boulevard, véritable épine dorsale qui relie les trois pôles de Lille, Roubaix, et Tourcoing.

Vers la fin du siècle, les tentacules industrielles ou résidentielles s'infiltrèrent dans les campagnes environnantes ; l'urbanisation croît de façon linéaire le long des axes principaux de Saint Maurice à Mons et de Lille à Lomme et Haubourdin, tandis que les communes de banlieues s'épaississent progressivement, sauf Fives, Hellemmes et Lomme qui ne se remplissent qu'à partir de 1914.

L'industrialisation qui explique cette croissance urbaine, débute vers 1870. Se servant du cadre qui s'offrait à elle, elle se développe à partir des composantes morphologiques déjà existantes, à savoir :

- le fleuve, le long de la Deûle : de Haubourdin à Lomme et de Saint André à Marquette domine le textile, la chimie et les industries alimentaires ;
 - le long des voies ferrées, à dominante métallurgique avec l'usine de Fives-Lille et les ateliers de la SNCF à Hellemmes ;
 - le long des routes le textile est dispersé et associé aux autres activités industrielles : à Lomme, Lambersart, La Madeleine et Hellemmes.
- **Développement des communes au nord de l'agglomération** : Roubaix et Tourcoing se sont rejointes autour du Canal de Roubaix, édifié de 1827 à 1893 pour alimenter en eau et charbons les industries lainières. Une formidable expansion économique transforme la ville de Tourcoing et plus encore celle de Roubaix, de façon à favoriser son extension, sans qu'aucun schéma d'ensemble ne soit établi. Grandes bénéficiaires de la croissance, les deux villes se développent dans toutes les directions. L'édification massive des usines, souvent établies en pleins champs, entraîne rapidement l'installation des maisons ouvrières.
- Mouscron, la ville Belge, qui a connu une forte expansion, plus linéaire, se trouve reliée sans discontinuité à Tourcoing. Par ailleurs, de véritables centres industriels secondaires se développent tels que Mouvaux, Wattrelos ou Croix.
- **Densification des villes frontalières françaises** : quant aux villes frontalières françaises, telles que dans la Vallée de la Lys, l'industrialisation accélère le développement d'Halluin, de Comines et des deux villes jumelles, deux pôles en pleine expansion entre lesquels s'étire la vallée de la Lys : Armentières et Courtrai. Sur le territoire belge et plus particulièrement dans la Vallée de l'Escaut à Tournai, Courtrai ou Ypres, on note une certaine stagnation. Il faudra attendre la destruction des remparts entre 1860 et 1870 des villes de Tournai, Courtrai et Menin pour voir se modifier leur silhouette traditionnelle.

- **Lille au lendemain de la première guerre mondiale, les premières planifications urbaines** : Toute la période qui suivit la première guerre mondiale fût ponctuée d'une succession de plans d'aménagement amorcés par le démantèlement des remparts en 1919 et de plans

d'embellissement actés en 1921, que le Maire R. Salengro et l'architecte E. Dubuisson vont tenter de mener à bien pendant une vingtaine d'années.

En accord avec le mouvement moderne, les transformations des secteurs Sud et Est de l'ancienne ville intra-muros s'opèrent activement, amenant progressivement l'installation des grands équipements publics (Palais des expositions, centre de télécommunication, instituts supérieurs, école de Plein-Air ou Institut Diderot, Cité hospitalière) et des HBM en immeubles collectifs mais aussi en maisons groupées.

De 1945 à nos jours : création de la C.U.D.L. et émergence de la métropole

La période 1945-75, se caractérise par un paradoxe : d'une part par la crise du système industriel et d'autre part, par le phénomène de croissance de la couronne péri-urbaine, engendré par le déplacement des habitants du centre vers les banlieues.

Cette double tendance a conduit à une réorganisation de la ville, mise en œuvre par une politique urbaine adaptée aux impératifs urbanistiques imposés : le développement et la rénovation du parc de logements et la multiplication des actions en faveur des activités tertiaires de centralité dans une ville encore dominée par l'industrie.

La planification « à la française » selon les modèles étatiques alors diffusés, rythme l'urbanisation de la ville qui continue à se diluer dans une auréole de plus en plus large, où l'aire d'attraction urbaine lilloise semble prendre des proportions à l'échelle de la Métropole.

- Un constat, l'urbanisme d'après guerre, une expansion à deux vitesses :

- **les anciens territoires issus de la révolution industrielle, le lourd héritage d'une récession économique de trois décennies** : après un siècle de développement, s'ensuivit une période longue de récession économique avec le déclin des industries textiles. Cette récession s'accompagne d'une pénurie de logements induite par la forte poussée démographique, par l'établissement des immigrants sur le territoire lillois après la seconde guerre mondiale, par la stagnation de la construction et la dégradation des vieux quartiers.

Le dépeuplement des villes centres s'est accentué depuis 1962. La saturation de l'espace lillois par comblement des terrains des fortifications entre 1954 et 1968, la vétusté et l'engorgement des quartiers intra-muros, la hausse des prix des terrains et la multiplication des bureaux et des commerces spécialisés ont conduit au déplacement massif de la population vers la périphérie.

Les « banlieues » issues de la révolution industrielle connaissent un déficit migratoire. Hellemmes, la Madeleine, Marquette, Fives, Saint Maurice, Croix et Mouvaux perdent leur population. Lomme réussit à se stabiliser, en raison de la gare Lille-Délivrance qui a maintenu en son territoire population et industriels. Loos, Marcq-en-Baroeul, Wattrelos, achèvent leur remplissage et enregistrent un ralentissement de leur croissance démographique.

- **croissance urbaine en périphérie, l'aménagement des grands ensembles et l'explosion massive du mode pavillonnaire** : à partir des années 50, autour des infrastructures routières, la première zone dense qui jouxte la ville de Lille intra-muros a connu avec la multiplication des grands ensembles et lotissements de l'après-guerre, un important développement spatial incontrôlé organisant le territoire de façon marginale. Les communes se sont développées de façon spontanée et discontinue engendrant des réseaux de voirie non structurés, sans hiérarchie.

La frange suburbaine connaît une croissance par l'implantation de nouveaux logements :

- à l'ouest et au nord-ouest le cadre végétal attire les populations vers Roncq, Bondues, Wambrechies, Verlinghem, Lompret, Lambersart et Quesnoy-sur-Deule ;

- Grâce à l'aménagement des infrastructures routières telles que l'A25 ou la bretelle de la RN41, les logements se construisent à Hellemmes et Haubourdin ;
- La banlieue sud de Lille s'épaissit par le poids des lotissements (Ronchin, Fâches, Wattignies).

Dans le territoire de la couronne sud de Lille, les infrastructures autoroutières A 1 et A 25 reliées par le périphérique sud, sont venues compléter le réseau avec pour conséquence le développement de zones d'habitat social et d'activités économiques sous la forme de zones d'activités, devenues de véritables enclaves : zone de Seclin, centre régional de transport...

Plus à l'Est, la deuxième couronne périurbaine a bénéficié du desserrement de l'habitat par la construction assez massive de logements individuels, surtout le long de l'axe routier Lille-Tournai. Malgré la proximité de l'agglomération, sur le reste du territoire, à l'Est de la Marque, c'est le caractère rural qui l'emporte tandis qu'au sud de la métropole, les anciens villages ruraux ne cessent de progresser constituant une véritable constellation urbaine entre le bassin minier et le cœur de l'aire métropolitaine.

Au-delà du noyau urbain dense, constitué par les trois villes centres de Lille, Roubaix et Tourcoing, le cordon urbain frontalier de la vallée de la Lys se renforce, avec une croissance plus importante des villes de la rive française.

- **La mise en œuvre d'une politique d'aménagement, un développement issu de la planification urbaine :**

- **la création de la Communauté Urbaine de Lille :** la crise qui sévit peu après la seconde guerre mondiale montre la nécessité d'une nouvelle structure politico-administrative, permettant la mise en place des grandes décisions en terme d'aménagement et de développement de l'agglomération. La modification de la structure existante fût alors amorcée par l'apparition d'associations et de comités (31), par la fusion en 1962 des trois Chambres de Commerce.

En 1966, apparaît un projet du District urbain regroupant 88 communes de l'arrondissement : la Communauté Urbaine de Lille, structure qui va permettre la mise en place d'une politique de développement global pour l'agglomération lilloise.

- **la création d'une ville nouvelle Villeneuve-d'Ascq :** au cours de la même période, et plus particulièrement en 1967, est lancée la réalisation d'une ville nouvelle. Située dans le territoire Est qui longe l'agglomération lilloise et roubaisienne au sud-est et à l'est, Villeneuve d'Ascq, de par sa proximité (moins de 10 kilomètres de Lille) a provoqué un développement important dans le domaine de l'habitat et de l'activité économique.

La création de Villeneuve d'Ascq, grande pionnière d'une longue série d'aménagement de villes nouvelles sur le territoire français, ne s'est pas faite sans difficulté. Au cœur de nombreux enjeux, politiques, économiques et territoriaux, elle a dû s'affirmer en tant que ville-centre de l'agglomération lilloise. Considérée comme modèle de développement urbain, elle a bouleversé la structure démographique de Lille et lui a enlevé deux de ses quatre universités. Avec ses 65 000 habitants, ses nombreuses zones d'activités, Villeneuve d'Ascq est aujourd'hui au centre d'un réseau d'infrastructures importantes du nord au sud (la R.N. 227, l'A 23, l'antenne sud de Roubaix) et de l'est à l'ouest (l'A 27, la ligne ferroviaire Lille Tournai, la ligne 1 du métro).

- **la reconquête urbaine ou la rénovation des anciens quartiers lillois :** Dès 1966, la Ville de Lille obtient l'aide de l'Etat pour la réalisation du programme de rénovation des vieux quartiers. Au cours de cette même période, commencent les grandes opérations de réhabilitation des quartiers insalubres de la ville centre. Sur la zone des fortifications à l'est de la ville, la rénovation du quartier Saint Sauveur est accompagnée d'une opération de logements H.L.M. (groupe du

parc des expositions) et de quelques équipements : la cité administrative, le centre des chèques postaux, agrandissement et transformation de la Foire commerciale.

Émergence d'une métropole

- **la confortation des outils de développement** : Depuis la mise en place des infrastructures autoroutières dans les années 50, qui a contribué à découper le territoire lillois, la métropole tend à affirmer sa cohésion par les réseaux.

Dans les années 80, cette tendance ne cesse de se confirmer : le VAL (Véhicule Automatique Léger), premier métro entièrement automatisé facilite la communication en reliant Villeneuve d'Ascq au centre de Lille.

La ligne TGV Paris-Londres est créée en 1994. Le TGV Paris-Bruxelles (1995), 1h de Paris, 2h de Londres intègre Lille dans l'Europe sur le grand axe qui relie Londres à Milan. La nouvelle gare TGV, vient compléter l'image de la métropole du Nord, plaque tournante des transports au sud de la mer du Nord entre Londres et Bruxelles, Cologne et Paris.

Lille possède par ailleurs, le 3^{ème} port fluvial de France et un aéroport, Lille-Lesquin, dont la fréquentation a atteint presque le million de passagers en 1999 (978 908). Dans l'idée de donner une dimension plus européenne à la ville, le projet Euralille a contribué au développement de la zone des gares, Lille Flandres et Lille-Europe (gare d'interconnexion des TGV qui relie Lille à Paris, Bruxelles et Londres).

- **une métropole multipolaire** : depuis ces 10 dernières années, la métropole lilloise ne cesse de progresser, étirant davantage son aire d'attraction urbaine. La consommation massive de l'espace urbain se généralise et s'accélère sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ainsi l'armature urbaine se dessine selon une structure définie par plusieurs axes de développement urbain, et par l'éclatement communal :

- **l'axe central Nord Sud** appelé axe urbain majeur est constitué par l'agglomération des trois villes-centres Lille, Roubaix et Tourcoing qui forment un ensemble uni se rejoignant en une seule et même entité autour du Grand Boulevard, véritable artère métropolitaine, du tramway et de la ligne ferroviaire ;
- **l'axe secondaire nord**, correspond au développement des villes centres de Roubaix et Tourcoing ;
- s'ajoute à cette forte concentration urbaine, l'expansion de la ville nouvelle, Villeneuve d'Ascq, **axe secondaire sud**.

Quant **aux communes satellites** environnantes constituant le reste de l'agglomération lilloise, elles se développent autour des grands axes principaux et s'organisent de façon diffuse et variée. Dans la zone péri-urbaine de la première et de la deuxième couronne, proche des axes urbains majeurs, des villes de petite et moyenne importance jouent le rôle de point d'appui et de relais vis-à-vis de la centralité métropolitaine. Parmi elles, on dénombre six communes extérieures aux axes urbains majeurs, identifiées comme point d'appui, assurant un maillage fin du territoire : Armentières, Comines, La Bassée, Linselles, Quesnoy-sur-Deûle, Wavrin.

Au Nord de ce maillage de plus en plus étendu, les villes de la vallée de la Lys, **axe transfrontalier**, poursuivent leur expansion avec l'explosion de Courtrai au nord et la croissance d'Armentières au sud. Leur développement prouve que la métropole plus ambitieuse que jamais est en voie de dépasser ses frontières, offrant à son territoire la perspective de franchir un pas de plus vers l'Europe.

Morphologie urbaine

Le territoire lillois s'est formé de façon polynucléaire, avec des noyaux urbains qui, en s'épaississant, au cours de chaque période d'urbanisation, se sont rejointes pour devenir une réelle puissance urbaine aux formes paysagères et urbaines variées.

L'agglomération lilloise comporte des tissus diversifiés, étroitement imbriqués, dont le processus s'est effectué à la fois par étalement urbain et par stratification des couches urbaines successives héritées des grandes étapes historiques d'urbanisation.

Ce schéma peu classique de développement urbain la distingue des autres agglomérations françaises.

Au cœur de l'agglomération, Lille, au tissu urbain spécifique

La ville de Lille comporte des tissus urbains que l'on considère comme constitués, arrivés au terme de leur urbanisation, et ne seront modifiés que ponctuellement ou de façon marginale. Ces types de tissus correspondent aux centres anciens mais aussi parfois aux quartiers issus de l'urbanisation du XIX^{ème} siècle. Très fortement structurés par les rues et par l'implantation du bâti en alignement, ces tissus se présentent sous diverses morphologies.

Le Vieux-Lille

La morphologie actuelle du Vieux-Lille puise ses origines du Moyen Age. Concentré autour de Notre Dame de la Treille et de la Grand'Place, le cœur du Vieux-Lille présente des caractéristiques de la ville flamande encore visibles aujourd'hui.

La forme des îlots irrégulière et les premières rues courbes s'inscrivent dans un parcellaire dense en lanières étroites et profondes, à l'intérieur desquelles s'est développée jadis une typologie de maisons en bois, remplacées ensuite par un bâti en hauteur issu du XV^{ème} siècle. Il ne reste actuellement pratiquement rien de la forme urbaine primitive de Lille. Les seuls éléments remarquables qui ont conservé leur forme bâtie et leur structure d'origine après quelques restaurations successives, sont les ensembles de maisons de ville du XVII^{ème} siècle que l'on nomme "rangs", reflets de la ville marchande et bourgeoise. Les 24 maisons formant la vieille Bourse sur la Grand Place, constituent un exemple remarquable de l'architecture flamboyante issue du patrimoine "mineur", de ces maisons en bande au décor homogène sur rue, masquant souvent un parcellaire inégal en surface.

Le quartier issu de la ville royale : la Citadelle

Au nord-ouest de Lille, l'édification de la Citadelle et les grands aménagements de la ville par Vauban lors de l'annexion de Lille au Royaume de France en 1667 fondent volontairement un espace hiérarchisé et orienté selon un tracé régulier.

La ville fait l'objet d'un projet qui la façonne et lui donne une identité à partir d'un projet planifié et dessiné. Les rues larges et régulières accueillent des hôtels particuliers et quadrillent le nouveau quartier en un maillage ordonné du système viaire. L'axe majeur, la rue royale, flanqué de 2 rues parallèles reprennent l'ancien axe du faubourg du même nom. Les 5 rues perpendiculaires et parallèles entre elles traversent la "nouvelle ville", depuis la nouvelle porte Saint-André jusqu'au niveau de l'ancienne enceinte (rue d'Angleterre et rue Léonard Danel actuelles)

Les règlements de construction, l'élévation et les rythmes des façades donnent une unité à l'ensemble. Les hôtels particuliers, les églises, les couvents, les casernes sont à l'alignement des rues tandis que la façade de l'esplanade constitue le premier espace public végétalisé de la ville. Des rangs au décor plus sobre et homogène s'insèrent dans ce tissu urbain qui se développe tout au long du XVIII^{ème} siècle et dont la morphologie actuelle se présente selon un parcellaire dense composé de maisons unifiées.

La ville issue du XIX^{ème} siècle ou l'apparition des maisons de ville : quartier Vauban, quartier Moulins...

L'urbanisation de la ville du XIX^{ème} siècle s'est développée autour des bourgs situés aux abords de la ville et dans son influence. Devenus de véritables centres de quartier de Lille lors de l'annexion de 1858, **ce sont les anciens faubourgs** de Wazemmes, Moulins, Esquermes et Fives **qui constituent la nouvelle extension planifiée et organisée selon une trame régulière de grands tracés structurants. Dans la vieille ville, les grandes percées jouent un rôle régulateur** : la rue Faidherbe reliant la gare à la Grand'Place et la rue Nationale effectuent la jonction entre la ville nouvelle et son extension, ainsi que la rue Thiers plus à l'Ouest.

Les parcelles situées à proximité de la vieille ville et le long des boulevards principaux sont bordées par les hôtels particuliers. La typologie de l'habitat individuel ou collectif s'établit selon un mode et une hiérarchisation sociale du bâti : maisons de maîtres, maisons d'ingénieurs, maisons d'employés, maisons d'ouvriers se caractérisent par l'organisation d'un habitat en rangée, à décor unifié et variable selon la taille des parcelles. La pierre ou la brique en passant par les stucs en façade sont les matériaux les plus couramment utilisés.

Les tissus mixtes de la ville agglomérée

Le tissu mixte à caractère composite regroupe une multitude de formes et de fonctions qui résultent de l'histoire urbaine.

Ce tissu hétérogène correspond aux quartiers qui ont accompagné le développement industriel du XIX^{ème} siècle: ce sont les faubourgs, les quartiers ouvriers et populaires.

Plus récemment, les tissus de l'habitat collectif ou individuel se sont constitués autour de pôles d'activités dans la ville dense ou isolés dans la périphérie de l'agglomération lilloise.

Le tissu issu de la révolution industrielle

La formation du tissu industriel, qui a longtemps marqué le paysage urbain du Nord de la France entre 1850 et 1930, s'est effectuée par stratification des couches successives issues des grands aménagements de la période industrielle, d'où sa structure composite au patrimoine varié.

Le tissu industriel se présente sous la forme de tissus urbains constitués d'îlots respectant règles d'alignement et de contiguïté.

Situés dans la partie Nord de la métropole, Roubaix et Tourcoing sont à l'image de l'urbanisation liée à la première révolution industrielle qui s'est ainsi étendue aux communes limitrophes de Wattrelos, Croix, Neuville, Wasquehal, Roncq, Halluin... .

- **les faubourgs** : à l'origine, les bourgs linéaires, villages ou hameaux, se sont développés, au delà des portes de la ville, le long des voies d'accès. Grandes pionnières, les propriétés rurales seront à l'amorce de la conquête industrielle et serviront de sol-support au développement des grandes industries. L'apparition des faubourgs et des tissus du XIX^{ème} siècle en demeure l'illustration la plus parlante.

Le faubourg se compose à la fois d'un patrimoine lié à l'industrie, tel que l'usine (château de l'industrie ou bâtiment industriel plus simple) ou lié à l'habitat (maisons ouvrières construites sur rue à proximité de l'usine, ou parfois sous forme de courées). Les rapports d'échelles entre les différentes typologies se côtoient sur un même îlot : rangs de maisons de ville mitoyennes de faible hauteur (R+1 et combles) et usine.

Entourée par des habitations, l'usine intervient comme élément remarquable et peut prendre diverses formes. Châteaux de l'industrie ou bâtiments industriels plus ordinaires deviennent un signal dans la ville, un symbole puissant de l'histoire industrielle expression du régionalisme, de l'éclectisme dans l'architecture industrielle.

- **le tissu industriel constitutif de Roubaix et Tourcoing** : Au cours de la première moitié du siècle, Roubaix et Tourcoing se développent aux abords des hameaux, constitués de fermes. Les premières courées sont édifiées sur des bandes de terres étroites. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la croissance urbaine associant l'industrie et l'habitat, s'inscrit dans le maillage régulier du grand parcellaire rural. L'implantation très homogène du bâti assure une continuité par rapport à la voie et aux limites séparatives. Sur le parcellaire étroit en lanière sont édifiées une succession de choques de maisons ouvrières, à l'alignement sur rue. Dans le parcellaire plus large, à l'intérieur des îlots massés et épais, les types d'implantation se distinguent suivant la nature du bâti : maisons de ville, maisons de maître, et usines sont édifiées à l'alignement sur rue, en retrait de la rue ou en cœur d'îlot.

A Roubaix, contrairement à la plupart des villes, qui se sont développées à partir d'un noyau urbain, la ville résulte de l'agglomération de multiples hameaux tels que l'Epeule, l'Alma, le Pile... à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, ce bourg ancien a beaucoup évolué avec les différents plans d'urbanisme. Des restructurations sont menées dans le centre ville : tracé d'une avenue menant directement à la gare, destructions de nombreux commerces pour agrandir la place de l'église et construire la Bourse de commerce. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, le centre ville se renforce : construction du Boulevard de Paris, de la nouvelle Chambre de Commerce.... Les quelques fermes au sud du Trichon sont remplacées par des demeures bourgeoises. A partir de 1900, pour lutter contre l'insalubrité des villes denses, il est préconisé une déconcentration urbaine, qui sera appliquée en partie après la première guerre mondiale, avec la réalisation du quartier Nouveau-Roubaix, habitations bon marché, (H.B.M.), et à partir de 1958 par la démolition de quartiers limitrophes de Roubaix et par une destruction récente de rangs de maisons dans les quartiers, démolition qui fracture la ville et supprime les courées.

A Tourcoing, le centre ancien n'a cessé de se transformer selon les plans d'urbanisme successifs. A la grande place constituée dès le XVIII^{ème} siècle succèdent plan d'alignement et le percement de la rue Nationale en 1820. A l'ère du développement industriel, la ville s'équipe tandis que les ateliers puis les usines occupent l'intérieur des terrains. Avec le départ de l'industrie, s'engage une période de mutation qui se cristallise actuellement autour des projets de transformation avec l'objectif " d'éclaircir " ce centre ancien par une transformation du paysage du centre afin de renforcer de grands équipements de ville, culturels et de loisirs. Cette reconversion n'est pas facile. Le centre ville souffre d'une absence d'homogénéité autour de la Grand'Place et de l'église Saint-Christophe. La multiplication des places, la présence de rues sinueuses héritées et de rues rectilignes percées, l'élargissement actuel de plusieurs rues du centre-ville par la démolition de rangs de maisons de ville à la recherche d'une liaison verte laisse une ville en travaux et en projets. Comme dans les centres anciens de Roubaix et de Lille, les plantations sont rares le long des voies et des places. Un effort est actuellement entrepris pour contrer cette tendance.

Les cités-jardins

Il existe encore aujourd'hui peu de cités-jardins sur le territoire communautaire en raison de la destruction de la plupart d'entre elles lors des bombardements de la Seconde guerre mondiale. Celles de l'entre-deux guerre, apparues en France et plus particulièrement dans la métropole lilloise font référence à un modèle de conception britannique appelées " garden-cities ", issu d'un courant de pensées malthusien et ruraliste dont Ebenezer Howard en fût l'initiateur principal dès 1898 : l'idée fut d'introduire des cités à caractère rural et autosuffisant dans un milieu urbain ou suburbain permettant d'assurer la production de denrées alimentaires aux citoyens évitant ainsi toute conurbation.

Dans la métropole, les cités-jardins construites dans les années 20, seront adaptées selon un modèle français dont le concept ne modifiera en rien les théories d'Howard. Le principe repose sur une organisation alliant habitat ouvrier et bourgeois, constituée de maisons individuelles, autour d'un centre urbain d'équipements ou de zones d'activités. La logique d'aménagement spatial reste aujourd'hui celle du XIX^{ème} siècle : une trame en damier sur l'ancienne structure rurale est en communication directe avec le lieu de travail. Ainsi, à proximité des lieux de production, les cités jardins sont édifiées autour des usines et sont constituées d'ensembles de logements standardisés ou unités d'habitation construites en série, composées d'une maison et de son jardin privatif.

Les pavillons groupés de plusieurs façons (adossés deux à deux, par bloc de deux, ou quatre) sont situés au milieu d'un jardin, entre cour et jardin. Les traces encore visibles de ce tissu sont présentes sur plusieurs territoires de la métropole. A Lomme, la cité-jardin de la Lille-Délivrance (1921-1924) comprenant 900 logements est partiellement détruite puis reconstruite après 1945. La cité du Parc Longchamp à Loos-lez-Lille (1923), sur la route de Séquedin, en partie réhabilitée en 1988, regroupe un ensemble de maisons doubles ou simples implantées sur des parcelles larges. Quant à la cité de 400 maisons (1932-1934) située à Lille sud, elle est conçue comme le noyau d'un nouveau quartier. D'autres cités-jardins sont également présentes dans les communes de Comines, Armentières, Wattlelos et Wasquehal et ponctuent le paysage urbain de leurs spécificités architecturales.

La morphologie urbaine de ces cités montre **un certain isolement** par rapport au reste de la ville et autres villages voisins. L'organisation de l'espace de la cité est totalement différente de celle d'un quartier urbain : les rues sont absentes, les carrefours ne sont pas des points de rencontre et la circulation s'effectue à l'intérieur d'un réseau de voiries internes non raccordé aux infrastructures viaires des agglomérations environnantes.

Du fait de sa rareté, sa préservation et sa mise en valeur sur le territoire communautaire de la métropole lilloise sont nécessaires dans la mesure où la cité-jardin témoin de toute une culture industrielle disparue devient le garant d'un patrimoine identitaire à conserver et à sauvegarder.

Les grands ensembles collectifs

Sur le territoire communautaire, les tissus des grands ensembles collectifs correspondent à une typologie de formes définies selon leur période d'apparition. Ils correspondent principalement aux Habitations à Bon Marché (H.B.M.) des années 1920 et aux grands ensembles collectifs issus de la reconstruction des années 60-70 ou plus récents.

A l'initiative de la pensée hygiéniste, les H.B.M. de l'entre-deux guerre sont les premiers grands ensembles de logements collectifs de taille moyenne. **Leur concept vise à introduire des habitations claires et confortables à proximité des centres urbains ou à l'intérieur des quartiers déjà constitués, mais nécessitant de sérieuses réhabilitations et restructurations.**

A Roubaix, les H.B.M. construites entre 1923 et 1931 (Nouveaux Roubaix) s'inspirent des arts décoratifs, tandis qu'à Lille, les H.B.M. situées Avenue Verhaeren s'intègrent parfaitement dans un environnement urbain à l'échelle du quartier.

Après la Seconde guerre mondiale, la métropole lilloise a connu une période de reconstruction importante induite par une politique d'aménagement à caractère social qui se traduit par l'édification massive de logements. L'apparition des tours et des barres est à l'image de la période 60-70, marquant le territoire de grands ensembles collectifs basés selon un concept fonctionnaliste de logements standardisés.

Ce type de tissu se localise dans les quartiers de taille variable, de quelques unités de logement aux grands secteurs de Z.U.P. (Zone d'Urbanisation Prioritaire). Les grandes opérations de rénovation urbaine sont menées dès les années 60, à Lille Saint Sauveur, à Roubaix, dans l'îlot centre de Tourcoing, à la Madeleine, puis les constructions de Z.U.P. aux limites des centres villes. En raison de la construction de grands ensembles collectifs et de nouvelles résidences, Villeneuve d'Ascq a connu l'élargissement de son parc social locatif et l'accroissement de sa population au sein de son territoire.

En rupture avec les tissus traditionnels des secteurs centraux qui se sont développés par stratification successive, **le tissu récent des grands ensembles se présente sous la forme de tissu discontinu composé d'immeubles de dimensions restreintes et sans rapport à la rue.**

La hauteur en générale élevée est variable selon leur localisation : elle reste limitée dans les communes situées hors Z.U.P. ou pour certaines copropriétés de type résidence. L'emprise au sol est faible, marquée par une implantation du bâti distendue et aérée libérant ainsi l'espace au sol.

De façon générale, ce type de tissu assure une discontinuité à l'intérieur de son territoire : les constructions sont traitées différemment suivant la qualité des programmes effectués. Leur insertion dans les tissus environnants est en dissonance avec la morphologie des tissus homogènes traditionnels. La confrontation des formes urbaines

radicalement différente (échelle démesurée, uniformité du tissu) et l'absence d'articulation de la trame viaire avec la structure environnante tentent à isoler les secteurs de l'habitat collectif.

Leur monofonctionnalité, le manque de commerces de proximité et d'activités économiques, entraînent souvent leur marginalisation, l'absence de cohésion sociale et des problèmes d'intégration au sein de la métropole. Les politiques engagées visent à équilibrer ces tendances grâce à des actions de restructuration et de réhabilitation dans les quartiers ou cités en difficultés.

L'habitat pavillonnaire

La morphologie urbaine de l'agglomération lilloise comparée aux autres agglomérations françaises, comporte une forte proportion de tissu urbain d'habitat individuel.

Dans les années 60, l'explosion de l'habitat pavillonnaire gagne l'ensemble du territoire de la métropole et investit les zones naturelles ou agricoles ou proches des communes rurales.

Situé en périphérie, dans la première couronne des centres urbains, ainsi qu'à Villeneuve d'Ascq, ce type de tissu se compose de maisons individuelles, isolées, implantées sur un grand parcellaire, constituant des lotissements ou des opérations d'ensemble. **Ces tissus manquent souvent de cohérence avec les tissus environnants** : l'architecture banalisée des constructions pavillonnaires, le tracé des voies en impasse sont en rupture totale avec la forme traditionnelle des tissus anciens.

La typologie des tissus urbains peut varier suivant plusieurs critères : l'implantation des constructions, son rapport à la rue et la densité du bâti.

Les tissus dits “ **structurés** ” de l'habitat résidentiel correspondent aux secteurs où les bâtiments sont implantés en faible recul ou à l'alignement de la rue. Constitués majoritairement de maisons de ville ou de village, de maisons en bande, de maisons jumelées, ces tissus reprennent les structures régulières de la ville ancienne ou appartiennent aux formes récentes de l'habitat des années 60, avec une diversité architecturale dans les modes de constructions.

Les tissus à caractère “ **paysager** ” se distinguent des autres tissus par l'image urbaine classique du pavillonnaire qu'ils génèrent. Implantées au cœur des parcelles, les constructions sont en retrait par rapport à la rue. Le tissu est distendu et se présente selon un mode d'habitat résidentiel dispersé et aéré. Chaque maison possède son jardin, ce qui renforce la présence paysagère des espaces publics ou privés.

Enfin, les tissus dits “ **agglomérés** ” se composent d'un parcellaire de faible hauteur, où la densité demeure en générale importante. L'implantation du bâti se trouve en faibles retraits par rapport à la rue ou inexistant en limite de mitoyenneté. Dans les tissus anciens de maisons de ville ou de cités ouvrières, la composition urbaine conserve une unité architecturale et urbanistique forte tandis que dans les secteurs de l'habitat individuel récent, une diversité de constructions s'installe sur le territoire: individuel isolé, groupé en bande, habitat intermédiaire, petits collectifs.

Le tissu rural

De nombreuses communes rurales se sont développées sur le territoire de l'agglomération lilloise, constituant une des caractéristiques originales de l'identité métropolitaine. Son évolution rurale s'est effectuée selon un modèle vernaculaire jusqu'au XX^{ème} siècle caractérisé par des modes de groupements divers : dispersés, groupés en ordre lâche, groupés agglutinés.

La quasi-totalité des villages ruraux ont évolué vers la péri-urbanisation. Aujourd'hui, le lotissement résidentiel est souvent devenu une composante essentielle du tissu rural.

La morphologie initiale des villages

Héritage des premières concentrations humaines à l'époque gallo-romaine, deux types de villages se retrouvent sur le territoire de la C.U.D.L. :

- le **village-rue** qui se caractérise par sa linéarité ;
- le **village radioconcentrique**.

Dans ces villages, les habitations toutes très ressemblantes se succèdent le long de la voirie constituant un front bâti sans épaisseur.

Composé de fermes anciennes (censes), d'anciennes bâtisses, de granges, le tissu rural offre une diversité de particularismes architecturaux, reflet d'un patrimoine varié à préserver contre l'étalement urbain des lotissements ou autres opérations de constructions de logements individuels. Les bâtiments industriels isolés, serres et hangars agricoles rompent souvent l'harmonie des paysages ruraux par leurs dimensions hors échelle, sans compter les matériaux employés (bardage métallique, béton parpaings, verre ou plastique) et l'absence d'accompagnement végétal.

Spécificité par région agricole

L'espace rural métropolitain révèle une diversité de paysage inattendue pour un territoire restreint et densément urbanisé. Cette variation s'exprime par la juxtaposition de plusieurs entités paysagères définies par la combinaison des pays " naturels " issus de composantes géomorphologiques aux pays " de facture humaine " montrant des variations dans l'organisation de territoire, la distribution de l'habitat ou le caractère de l'architecture.

La variation du tissu rural n'est pas seulement liée à la disparité des terroirs, elle est aussi issue du produit de modes agraires :

Au sud du territoire métropolitain, l'organisation des villages s'établit autour des grandes exploitations communautaires des territoires agricoles. Situés sur les plaines du Mélançois, des Weppes et de la Pévèle, les villages " radioconcentriques " dans le Mélançois ou " linéaires " dans la Pévèle ou les Weppes, représentent les traces encore visibles d'une structure communautaire spécifique aux grandes régions de l'exploitation agricole intensive du sud.

Au nord de la métropole, dans la Plaine de la Lys, la gestion du territoire s'inscrit dans une organisation plus individualiste des régions agricoles où les fermes isolées sont réparties en petits groupes exploitants.

- **le territoire du Pévèle Mélançois** : formé essentiellement de plateaux et de coteaux, le Pévèle Mélançois est le territoire situé au sud de la métropole, dont l'organisation de l'habitat rural se structure autour de villages groupés. Les corps de fermes sont presque toujours rattachés, auquel cas la façade principale est alignée sur rue surtout dans la partie sud du mélançois. Dans le territoire jouxtant la vallée de la Marque au nord, autour de Sainghin et de Bouvines, la typologie des corps de fermes se présente sous une forme plus massive. Le long des lisières « les rouges barres » alternant pierres calcaires et briques ponctuent le paysage de la plaine ;
- **les Weppes** : Constitués de plateaux urbanisés et bocagers et de bassins boisés, les Weppes offrent un paysage rural riche et varié dont le tissu ne présente aucun systématisme. Il se compose de villages rue construits en front de coteau, de hameaux dispersés et de corps de fermes isolés inclus dans un paysage boisé ;

- **la plaine de la Lys** : la plaine de la Lys apparaît comme un paysage très structuré, ponctué par des variations d'unités (petites fermes et châteaux) et des aires remarquables de paysages étalés sur l'ensemble du territoire : plaine de becques, semi-bocagères, agreste et val urbanisé. Dans l'arrière pays peu urbanisé, la structure du tissu bâti est très dispersée, les corps de fermes sont isolés. Alignées à la route et en retrait d'une dizaine de mètres les fermes de types "hofstede" (3 corps de bâtiments dont la cour s'ouvre sur la route) constituent une des spécificités architecturales du territoire de la Lys, tandis que les censes de hauteur plus élevée se referment en front de route autour de leur cour.

Les extensions villageoises récentes : une rupture avec la tradition

Provoquées par la périurbanisation et par l'apport important de population souhaitant vivre dans une campagne proche de la ville, les extensions récentes de ces villages rompent avec la tradition. A partir des années 50-60, l'épaississement de ces communes se fait sous forme de lotissements pavillonnaires, plus ou moins importants. Ces extensions sont parfois mal raccordées au réseau viaire historique et créent un cadre de vie autarcique par rapport à la centralité des communes. De plus, ils créent une rupture d'échelle et de composition avec le bâti rural antérieur. Souvent cette production de maisons ne s'accorde avec le site que par le maintien de la brique et de la tuile pour servir l'aspect extérieur.

Dans la plupart des villages se remarque donc un centre ancien, composé d'exploitations agricoles, de maisons de notables, d'équipements et des lotissements plus récents, pas toujours bien intégrés au reste du tissu villageois.

Une problématique urbaine prioritaire : la ville renouvelée

La résorption des sites urbains dégradés

Lille Métropole Communauté Urbaine compte de nombreux sites urbains dégradés qui correspondent aux anciens quartiers ou sites d'activités issus de l'industrialisation massive du XIX^{ème} siècle, ainsi qu'à certains grands ensembles d'après guerre.

Inscrits dans le périmètre de la ville renouvelée, ces secteurs sont de nature et de taille variable : il peut s'agir de vastes territoires ou morceaux de ville touchés globalement par la dégradation ou de quelques îlots circonscrits. Leur nature diffère selon une typologie de secteurs bien distincts :

- les anciens quartiers industriels, qui, avec la crise du secteur textile sont devenus des friches, avec un processus de dévalorisation réciproque de l'habitat ou du cadre d'accueil des entreprises. ;
- certains grands ensembles d'habitation comprenant les secteurs de l'habitat ouvrier de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle ou l'habitat social des années 60-70 ;
- les territoires en mutation situés en frange de certains centres villes.

La situation de ces quartiers, correspondant parfois à des vastes ensembles urbains, reste préoccupante sur le plan économique, social, urbain. Les critères de pauvreté et précarité s'y sont accentués, les écarts avec les autres espaces urbains de la métropole s'y sont accrus. Depuis le début des années 80, les pouvoirs publics ont sensiblement augmenté leurs interventions et ont cherché à répondre à la dangereuse spirale de la déqualification.

Ces premières actions se sont organisées dans les années 90, **avec l'émergence du concept de la ville renouvelée**, issu des études menées lors de la révision du Schéma Directeur. Peu à peu, il est apparu nécessaire de conduire une véritable entreprise de transformation économique, sociale et urbaine, pour enrayer ces processus de dévalorisation, fondée sur une stratégie spécifique. Cette politique est devenue prioritaire pour Lille-Métropole-Communauté-Urbaine.

La stratégie de la ville renouvelée

Issue d'une volonté politique, le concept de ville renouvelée vise à organiser le développement futur de ces quartiers dégradés dans une perspective de développement durable.

Ce développement doit répondre aux besoins des habitants et assurer le progrès économique et social tout en préservant l'environnement.

La ville renouvelée suppose le renouvellement de la ville sur elle-même par la reconquête et la valorisation des territoires ayant subi dégradation physique et déqualification sociale et économique.

Au travers de la stratégie ville renouvelée, et à l'échelon de la métropole, cinq objectifs généraux sont visés :

- la redéfinition des fonctions économiques et urbaines du territoire ;
- la requalification et le traitement systématique des friches industrielles (action foncière et traitement écologique à prendre en compte) ;
- le renouvellement massif du parc de logement avec un objectif moyen de 1000 logements par an (résorption de l'habitat insalubre, démolition de bâtiments HLM irrécupérables, OPHA, réhabilitation et construction neuve) ;
- la valorisation systématique des voies et des coupures urbaines (voies d'eau et canaux, voies de circulation et voies ferrées) ;
- la rénovation systématique des bâtiments et des espaces publics, la valorisation du patrimoine.

A l'échelon des quartiers concernés, ces objectifs peuvent se décliner de la façon suivante :

- aération et végétalisation du tissu urbain ;
- traitement qualitatif des équipements et des espaces publics ;
- valorisation culturelle du patrimoine industriel et bâti ;
- mixité de l'habitat, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre ;
- intégration meilleure des territoires enclavés, ou décroissement par les transports en commun ;
- action foncière innovante et dynamique ;
- dérogations fiscales incitatives pour la reconquête de ces secteurs par l'immobilier résidentiel et économique.

Géographie de la ville renouvelée

Concernant les secteurs défavorisés de la métropole, le principe de la ville renouvelée s'applique dans les territoires de l'axe Nord, du croissant sud de Lille et de certains quartiers des communes limitrophes. Il s'agit aussi de certains secteurs de l'Armentières et de la vallée de la Lys. Ainsi, on recense sur le territoire géographique de la ville renouvelée, 21 communes, plus de 200 000 habitants, soit près de 20% de la Communauté Urbaine et le tiers de la population des communes concernées.

La répartition des territoires constitutifs de la ville renouvelée s'effectue de la manière suivante :

- les grandes communes rassemblant plusieurs quartiers mixtes, anciens en difficultés et des quartiers à dominante grands ensembles : Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos. ;
- les petites ou moyennes communes souvent marquées par la présence de grands ensembles : Mons en Baroeul, Loos, Seclin, Lomme, Lambersart, Hem, Haubourdin ;
- les petites ou moyennes communes avec quartier mixte habitat-activités ancien en difficultés : Loos, Lomme, la Madeleine, St André, Haubourdin, Croix, Wasquehal, Armentières, Comines, Halluin, Lys Les Lannoy, Houplines, Marquette.

Parmi ces communes, quatre d'entre elles (Roubaix, Tourcoing, Croix et Wattrelos) ont été couvertes par un **Grand Projet Urbain (G.P.U.)**. Décidé en 1994 et devenu opérationnel en 1996, le projet a porté sur 13 quartiers relevant de nombreux enjeux diversifiés (quartiers anciens, quartiers HLM...). Au terme de 3 années d'expérimentation, on a relevé des acquis opérationnels incontestables : une avancée forte dans l'approche intercommunale des territoires et de leurs enjeux, une démarche de projet avec une maîtrise d'ouvrage politique et technique, une équipe de projet et un affichage des stratégies et des priorités. Les moyens employés ont été concentrés, et ont représenté une enveloppe financière de près de 1 milliard de francs, pour l'ensemble des acteurs concernés.

L'ex-Grand Projet de Ville, repris dans le cadre de la politique nationale de rénovation urbaine définit à court terme les dispositions spécifiques des quartiers les plus en difficultés. Il apporte des réponses sur les élargissements thématiques et territoriaux du G.P.U., et sur l'engagement de cette procédure sur le sud de la ville de Lille et les communes limitrophes. Les domaines d'interventions jusqu'ici centrés sur la restructuration urbaine, s'élargissent d'avantage vers des préoccupations relevant du domaine social, ce qui a engendré une modification du territoire concerné à Lille-Sud, et la substitution de Hem à Croix.

Patrimoine bâti

La métropole Lilloise se caractérise par un patrimoine architectural à la fois spécifique et varié.

Ce patrimoine témoigne en effet de l'histoire particulière de la région, qui correspond à une zone de contact entre les deux cultures française et flamande, avec une forte tradition marchande des villes et une histoire industrielle riche. Il comporte également de nombreux types d'édifices : civils, religieux, militaires, industriels, urbains et ruraux.

Depuis la création du secteur sauvegardé en 1980, le patrimoine " ancien ", antérieur au XIX^{ème} siècle, a fait l'objet de restaurations importantes. Ce patrimoine est unanimement reconnu, même s'il reste à valoriser.

Le patrimoine plus récent, du XIX^{ème} siècle et de la première moitié du XX^{ème} siècle, est moins connu et mérite de bénéficier au cours des prochaines années d'une attention accrue. Il a en effet fortement marqué l'identité des villes, avec, en particulier, l'architecture industrielle.

Par ailleurs, la mise en valeur du patrimoine « mineur » ou « ordinaire », non monumental, constitue également un enjeu important de la politique patrimoniale dans les années à venir. Ce patrimoine caractérise en effet l'identité de la métropole, avec ses maisons de ville alignées en rang ou, dans les communes rurales, les censes. Il participe à l'ambiance des différents quartiers et villes de la métropole.

Les différents types de patrimoine bâti

Plusieurs types de patrimoine bâti peuvent être distingués :

- le patrimoine urbain ;

- le patrimoine industriel ;
- le patrimoine rural ;
- les éléments singuliers.

Le patrimoine bâti urbain

Les communes de Lille métropole renferment un patrimoine architectural urbain important et varié. Il est constitué d'édifices majeurs monumentaux, d'édifices " historiques ", antérieurs au XIX^{ème} siècle, mais aussi d'édifices plus récents ou plus ordinaires, qui contribuent à construire l'identité et le paysage urbain.

Les édifices majeurs correspondent essentiellement aux équipements publics ou religieux des villes : mairies, églises, théâtres, gares... Bénéficiant fréquemment d'une architecture monumentale, ils marquent souvent la centralité des communes ou de leur quartiers, et servent de repères dans le tissu urbain.

En plus de ces édifices publics, le patrimoine urbain métropolitain est surtout constitué de bâtiments civils, privés à usage d'habitation : maisons de ville, maisons de maître, hôtels particuliers, immeubles de rapport....

Les hôtels particuliers et les maisons de maîtres

Ce type de bâtiments est surtout présent à Lille, Roubaix, Tourcoing, dans des quartiers spécifiques (abords de la rue Royale à Lille du XVIII^{ème} siècle, boulevard de Gaulle à Roubaix du XIX^{ème} siècle). Leurs caractéristiques architecturales varient en fonction de leur époque de construction.

Les immeubles collectifs urbains

Les immeubles collectifs apparaissent plus tardivement, à la fin du XIX^{ème} siècle et se développent surtout après la deuxième guerre mondiale.

L'immeuble de rapport de type " hausmannien ", du XIX^{ème} siècle, se trouve essentiellement le long des avenues et des boulevards (grands boulevards, rue Faidherbe à Lille), en percée dans les villes anciennes ou structurant les nouveaux quartiers, dans les centres-villes. Il comporte 4 à 6 niveaux et a un décor plus ou moins riche selon sa situation urbaine.

De même, les premières cités HBM, construites entre les deux guerres mondiales, font partie du patrimoine bâti de la métropole Lilloise. Elles sont inspirées des modèles hollandais et parisiens et sont réalisées en périphérie des villes centres (Lille, Roubaix, Tourcoing) ou dans les nouveaux quartiers (nouveau Roubaix).

La maison de ville

Ce type de construction se retrouve dans la majorité des communes urbaines de la métropole et marque profondément le tissu urbain métropolitain par sa présence. Il est spécifique aux villes d'Europe du Nord-Ouest et a évolué au cours du temps, pour répondre aux besoins de population très diverse.

Unifamiliale à l'origine, la maison de ville prend des apparences variées selon la condition sociale de son propriétaire, l'emplacement dans la ville, les matériaux de construction utilisés, le style architectural choisi....

Parfois faite dans le cadre de lotissement, elle constitue des alignements prenant le nom de " rang ", formant alors des ensembles urbains homogènes et répétitifs, contribuant à la constitution de l'identité urbaine.

La maison de ville compte généralement un rez-de-chaussée, surmonté d'un ou deux niveaux couronnés par l'étage des combles. Sa toiture est à pans, avec un faitage souvent parallèle à la l'alignement de la voirie. Les matériaux varient selon le style, et l'époque : briques, pierre ou enduit, ardoises, tuiles ou zinc.

Plusieurs types de maisons de ville se distinguent, d'un gabarit plus ou moins important : bourgeoise, semi-bourgeoise, ouvrière.

La villa

Contrairement à la maison de ville, la villa n'est pas une spécificité de la région. Elle y est cependant très présente, surtout dans certains ensembles urbains, comme les boulevards ou avenues mis en œuvre au début du siècle (avenue de l'Hippodrome à Lambersart, grands boulevards de Lille, Roubaix, Tourcoing...).

Généralement isolée sur une unité foncière importante, la villa a souvent une taille supérieure à celle de la maison de ville. Elle a une volumétrie et une architecture variées, des façades travaillées, et une intégration sur sa parcelle recherchée (jardins, entrée, portail...).

Le patrimoine industriel

Ce type de patrimoine a fortement marqué le paysage urbain du Nord de la France entre 1850 et 1930. Il caractérise le tissu de beaucoup de communes de la métropole Lilloise. Il comporte des constructions diverses : châteaux de l'industrie, bâtiments industriels plus simples, courées. Il correspond généralement à un habitat de type bas et étalé, dominé par des bâtiments industriels importants, avec de nombreux éléments de superstructures verticaux (cheminées). De style éclectique, souvent réalisé en briques, il peut être parfois imposant.

Le château de l'industrie

Construits à partir du milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'en 1930, les châteaux de l'industrie marquent le paysage urbain et parfois rural de la métropole. Ces bâtiments, inspirés des palais urbains ou des châteaux médiévaux, correspondent à des usines aux activités initiales diverses : sucreries, distilleries, filatures, brasseries. Leurs silhouettes sont massives et ponctuées par des éléments verticaux (cheminées, ascenseur, château d'eau...).

Leur implantation sur la parcelle est en retrait ou à l'alignement de la rue. Les usines ont souvent une façade sur rue et sont entourées par des habitations. Lorsque les bâtiments d'activités sont en retrait, la continuité du bâti est souvent assurée par des murs en briques.

L'habitat "industriel", les courées, les maisons ouvrières

L'habitat industriel accompagnant les vastes usines a souvent été réalisé sous forme de maisons en bande : la cour ou courée. Ce type de construction correspond à une double rangée de petites maisons disposées le long d'une cour ou d'une impasse, perpendiculaire à la rue et pénétrant le cœur d'îlot. L'accès à la rue se fait par une cour commune, à la fois lieu de desserte des habitations et des installations sanitaires de base.

Cet habitat se trouve dans les centres d'agglomération, les villes moyennes développées lors de la révolution industrielle et les banlieues industrielles ou mixtes.

Constituant un patrimoine architectural spécifique, les courées sont cependant de qualité variable, réalisées parfois trop rapidement et trop économiquement. Certaines d'entre elles, de qualité supérieure, méritent d'être préservées et valorisées.

Lorsqu'elle n'est pas située dans une courée, la maison ouvrière est une maison en mitoyenneté, implantée à l'alignement de la voie. Elle a généralement une façade étroite et dépasse rarement deux étages. Elle bénéficie parfois d'une cour, plus rarement d'un jardin.

Le patrimoine bâti rural

Le patrimoine rural est présent non seulement dans les communes rurales de la métropole, mais également dans les territoires périurbains et dans des espaces très urbains, originellement occupés par des villages. Il est hérité du XIX^{ème} siècle surtout, du XVIII^{ème} siècle, et plus rarement du XVI^{ème} siècle.

Les matériaux de construction sont la brique et la pierre, le crépis. A partir de l'ère industrielle, la brique est utilisée en majorité. Leur hauteur est généralement faible, ne dépassant pas deux niveaux.

Une composante essentielle du tissu rural : la cense

Les censes, fermes à cour carrée spécifiques à la région Nord Pas-de-Calais et Picardie, sont présentes dans de nombreuses communes rurales (ou anciennement rurales) de la métropole. A la fois habitation et exploitation agricole, elles ont évolué au cours du temps, en gardant le même type de composition autour d'une cour centrale. Elles se singularisent entre elles par leur structure unitaire et l'ordonnement géométrique du tissu. Leur originalité se révèle dans la variation des formes bâties et dans la nature des matériaux de construction utilisés.

Disposé en continuité autour de la cour carrée centrale, les bâtiments qui composent les censes sont généralement rectangulaires, avec une toiture à deux pentes. Au sein du tissu villageois, elles sont parfois implantées en mitoyenneté, alignées en front à rue.

Parfois groupées, elles ont pu constituer des villages et être à l'origine d'un habitat groupé secondaire : les hameaux.

La maison-ferme " bloc à terre " ou la maison du paysan-tisserand :

La maison-ferme " bloc à terre " correspond à l'habitat élémentaire des ouvriers agricoles, des ouvriers mixtes ou des petits exploitants agricoles. Elle a la forme d'un rectangle allongé, et réunit sous un même toit les locaux d'habitation et les locaux d'exploitation.

La maison du " paysan tisserand " est très répandue dans le nord de la France. Elle correspond à une maison spécialisée, avec l'ouvroir ou l'atelier dont les fenêtres sont plus grandes pour laisser la lumière. Cette maison présente des similitudes avec les premières maisons ouvrières.

La maison de notable

Cette construction correspond souvent à une grande maison, se détachant du reste du tissu ; A partir du XIX^{ème} siècle, elle est souvent réalisée au milieu d'un jardin clos par un mur ou par une grille sur rue.

Les éléments singuliers

En plus des édifices mentionnés précédemment, il existe dans la métropole des constructions particulières et ponctuelles liées à des usages spécifiques qui font cependant partie du patrimoine local : les maisons d'éclusiers, les ponts et passerelles ou les réservoirs d'eau, les maisons de bois. Tous ces éléments singuliers, vestiges de l'histoire urbaine lilloise, constituent un patrimoine original, ne faisant pas aujourd'hui l'objet de protection particulière.

Maisons d'éclusiers et écluses

A proximité des écluses, elles se distinguent par une architecture similaire et modeste : petite maison de brique aux percements réguliers.

Les écluses constituent un élément important du paysage des canaux. Leur architecture particulière se caractérise par des machineries articulées, roues crantées, etc ... généralement en fer ou en bois.

Les ponts et passerelles

Ces ouvrages d'art font partie du vocabulaire de la voie d'eau et de son identité. Les ponts fixes sont d'une architecture plus courante que les ponts mobiles et possèdent des caractéristiques techniques particulières témoins d'un savoir-faire adapté : ponts tournants, ponts levants,

Les réservoirs d'eau

Les réservoirs d'eau aux architectures monumentales constituent dans la métropole un patrimoine tout à fait original. Liés à la croissance de la population urbaine et aux besoins en eau de l'industrie, ces réservoirs ont fait leur apparition à partir de 1860. Leur style est inspiré de l'architecture militaire et médiévale que l'on retrouve dans leur silhouette aux allures de tour cylindrique ou parfois d'enceinte fortifiée.

Les maisons de bois

Liées aux anciennes fortifications de la ville de Lille, les maisons de bois étaient construites à l'extérieur des fortifications dans la zone non aedificandi où seules les constructions en bois d'une hauteur modérée étaient tolérées. Aujourd'hui devenues atypiques dans le paysage métropolitain, ces rares maisons de bois témoignent de l'histoire urbaine de la ville de Lille.

Les protections du patrimoine existantes dans la métropole Lilloise

Actuellement, dans le territoire communautaire, les protections du patrimoine sont prise en charge principalement par l'Etat.

Elles sont issues de :

- la législation sur les monuments historiques (loi du 31 décembre 1913) ;
- la servitude des abords (loi du 25 février 1943) ;
- le secteur sauvegardé de Lille (loi du 4 août 1962).

A ces dispositifs, il faut ajouter la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (loi du 7 janvier 1983, complétée par la loi du 8 janvier 1993), où la responsabilité est partagée entre l'Etat et la commune.

La protection des monuments historiques

Dans Lille Métropole Communauté Urbaine, il existe actuellement 275 monuments historiques protégés (inscrits ou classés) dont 183 dans la ville de Lille. Ces protections concernent en priorité des édifices " historiques " antérieurs au XIX^{ème} siècle, et des monuments " majeurs " reconnus d'intérêt national.

A la demande de certaines communes, ou suite aux inventaires menés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des constructions plus " mineures ", d'intérêt local, font également l'objet de protection au titre des Monuments Historiques : maisons, fermes, anciens relais de poste, tombeaux, officines....

Ainsi, à Roubaix, une vingtaine d'édifices pour la plupart civils ont fait l'objet d'une protection patrimoniale en 1998 à la demande de la ville (dont deux courées ouvrières).

La servitude des abords

Les édifices inscrits ou classés au titre de la loi de 1913 sont accompagnés d'une servitude de protection des abords qui s'appliquent à tous les immeubles et espaces situés à la fois dans un rayon de 500 mètres autour du monument et dans son champ de visibilité. Les projets sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Les périmètres de 500 mètres autour des monuments historiques constituent des servitudes à prendre en compte dans le P.L.U.

Le secteur sauvegardé

Il faut également citer le secteur sauvegardé de Lille, couvrant 56 hectares. Régi par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur publié le 5 juillet 1976 et approuvé le 4 août 1980, ce secteur est **hors Plan Local d'Urbanisme**. Document d'urbanisme opposable au tiers, le P.S.M.V. remplace le P.L.U. et comme ce dernier, définit des prescriptions réglementaires.

Le périmètre du secteur sauvegardé de Lille englobe le noyau de l'ancienne ville médiévale et le quartier royal créé après l'annexion de Lille à la France.

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur comporte notamment l'indication des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition, l'enlèvement, la modification ou l'altération sont interdits ainsi que l'indication des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition ou la modification pourra être imposée par l'autorité administrative à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées.

Tous travaux susceptibles d'être entrepris doivent recevoir l'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France qui assure la préservation du caractère esthétique et la conservation des immeubles présentant un intérêt historique.

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.)

Dans le but de protéger le patrimoine, plusieurs Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ont été instituées sur la Métropole. Ce document s'appuie sur un rapport de présentation, un document graphique et un règlement.

Trois Z.P.P.A.U.P. sont recensées dans le territoire communautaire :

- une à cheval sur les communes de Beaucamps-Ligny et de Fournes-en-Weppes (le règlement est le même pour les deux communes), approuvée le 30 avril 1999 ;
- une à Roubaix, approuvée en deux tranches, le 16 juillet 2001 et le 8 juillet 2002 ;
- une à Tourcoing, approuvée le 10 juin 2002.

D'autres Z.P.P.A.U.P. sont en cours d'étude ou programmées à Lambersart, Marcq-en-Baroeul (le long du grand boulevard) et Comines.

Un inventaire du patrimoine architectural et paysager à préserver

L'article L. 123-1-7 offre la possibilité, grâce au Plan Local d'Urbanisme « *d'identifier et localiser les éléments du paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection* ».

Dans cette perspective, Lille Métropole a lancé un inventaire auprès des communes de la communauté, pour recenser les éléments du patrimoine locaux, témoignant du quotidien. Chaque municipalité est appelée à identifier des éléments de paysage, architecturaux ou naturels, qui ne font actuellement pas l'objet de protections particulières (monuments historiques ou sites) et qui présentent toutefois un intérêt suffisant pour justifier leur préservation par un dispositif réglementaire spécifique. Plusieurs critères ont été proposés pour qualifier la valeur de l'élément, l'historique, de mémoire, anecdotique, d'usage, de pratique, de savoir-faire, d'ensemble, de rareté, de repère.

Le patrimoine concerné par cet inventaire doit être le reflet de l'identité communale. Chaque quartier, chaque village a son caractère propre, son particularisme à valoriser.

Actuellement, l'inventaire compte 1595 fiches, concernant 44 communes. Il sera complété ultérieurement pour couvrir toutes les communes de la Communauté Urbaine.

L'objectif de cet inventaire est la préservation, l'entretien et la mise en valeur des éléments inventoriés. Ces derniers sont classés par famille et font l'objet d'un repérage sur la cartographie du P.L.U. et d'un règlement spécifique intégré dans les articles réglementaires du P.L.U. (leur fiche est jointe en annexe du rapport de présentation). Leur démolition ou leur suppression est interdite sauf dans les cas prévus aux articles L. 430-3 et L. 430-6. Les démolitions sont soumises à une autorisation prévue à l'article L 430-1 Les végétaux identifiés sont soumis à l'autorisation préalable d'abattage. Ils peuvent faire l'objet de remise en état, modifications mineures ou d'extension n'altérant ni leur cohérence architecturale, urbaine et végétale, ni leur perception générale.

Les familles identifiées sont les suivantes :

- bâtiments identitaires : hôtels de ville, églises, gares, monuments civils, petits édifices religieux ;
- habitat : maisons de retraite, maisons de maître, villas, manoirs, immeubles urbains, habitat ouvrier, maisons rurales, couvents, monastères ;
- production, commerce, services : fermes, bâtiments artisanaux et industriels, bâtiments liés à l'eau, commerces et services, façades commerciales, grands services publics, bâtiments culturels et de loisirs ;
- défense : forts napoléoniens, blockhaus ;
- végétation : arbres isolés ou en baquets, arbres présentant une conduite végétale spécifique, alignements d'arbres, parcs et jardins, prairies et bocages ;
- eau : becques et fossés, mares et étangs, canaux ;
- linéaires : chemins et promenades.

Les autres actions menées : des expériences récentes

Depuis ces dernières années, la prise de conscience de l'intérêt du patrimoine local s'accélère grâce à la promotion touristique qui engendre un impact économique important.

Longtemps, l'architecture antérieure au XIX^{ème} est restée prioritaire. Grâce à des initiatives récentes, l'intérêt croissant pour le patrimoine s'est vu confirmé par la réalisation de plans lumières à Lille et Roubaix, destinés à mettre en valeur le patrimoine ou à promouvoir le plan local d'action touristique de Lille qui possède un volet patrimonial important. Les produits touristiques des offices de tourisme de Lille ou Roubaix se multiplient. Enfin, la réalisation de l'étude *La mise en valeur du paysage lillois*, qui identifie pour la seule ville de Lille près de 700 édifices présentant un intérêt architectural, en est un autre exemple.

Depuis les années 1980, les opérations de réutilisation d'édifices patrimoniaux se développent massivement pour de nouvelles vocations d'usage. La piscine « Art déco » de Roubaix de l'architecte Albert Baert a ainsi été transformée en un musée d'art et d'industrie.

La reconversion de nombreuses friches industrielles, depuis 1990, permet d'accueillir de nouvelles activités . Ainsi, Les châteaux de l'industrie restaurés deviennent à leur tour les Archives du monde du travail à Roubaix, la Faculté de droit à Lille-Moulins, ou l'IUT de Lille 3 à Tourcoing.

Toujours à Tourcoing, la reconversion d'un ancien centre de loisirs en studio national des arts contemporains , “ le Fresnoy ”, a permis de conserver un patrimoine représentatif de la mémoire collective. De même, l'hôpital de la Charité du boulevard Montebello à Lille s'est transformé en lycée européen.

Enfin, la récente augmentation du nombre d'édifices métropolitain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles proposés à la protection au titre de la loi sur les monuments historiques (dans le cadre de la nouvelle commission régionale du patrimoine et des sites, mise en place depuis 1999) est significative de la nouvelle prise de conscience de l'intérêt de ce patrimoine.

Patrimoine archéologique

Les sites connus

Sur le territoire communautaire, les sites archéologiques recensés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord -Pas-de-Calais sont très nombreux (plus de 500).

Cette richesse quantitative et qualitative reflète l'histoire riche et ancienne du territoire métropolitain. Les fouilles réalisées sur ces sites ont révélé la présence de nombreux objets (monnaies, mobilier, outillage,...), de traces d'anciens ouvrages ou constructions (voies, fossés, fermes, murs, remparts,...), de lieux cultuels et mortuaires,... qui tous sont autant de témoins de la présence de l'homme sur le territoire métropolitain depuis les périodes de l'âge du fer, du néolithique jusqu'à aujourd'hui en passant par les périodes gallo-romaines et médiévales.

Actuellement, peuvent être recensés 14 sites sur Armentières, un sur Baisieux, quatre sur La Bassée, quatre sur Beaucamps-Ligny, quatre sur Bondues, un sur Bousbecque, 11 sur Bouvines, un sur la Chapelle d'Armentières, un sur Chérengh, un sur Comines, un sur Hantay, sept sur Haubourdin, un sur Hem, 10 sur Herlies, 24 sur Houplin Ancoisne, 86 sur Lille, deux sur Roncq, six sur Roubaix, 18 sur Sainghin en Mélantois, trois sur Saint André, un sur Salomé, 13 sur Santes, 12 sur Seclin, quatre sur Sequedin, neuf sur Templemars, un sur Toufflers, 17 sur Tourcoing, 17 sur Villeneuve d'Ascq, deux sur Warneton, deux sur Wasquehal, six sur Wattignies, 11 sur Watrelos et quatre sur Wavrin.

La liste est présentée en annexe. Les informations concernant les sites archéologiques recensés sont à considérer comme le reflet d'une connaissance partielle des potentialités archéologiques du sous-sol de ces communes, n'excluant en rien la possibilité de découvertes ultérieures.

Les sites potentiels

En aucun cas, on ne peut considérer que l'ensemble des sites aujourd'hui répertoriés constituent la totalité du potentiel archéologique de la commune.

En effet, compte tenu de l'histoire du territoire et de son étendu, le potentiel archéologique du sous-sol est important. Il importe de rappeler les termes de la loi du 27 septembre 1941 (portant réglementation des fouilles archéologiques, validée par l'ordonnance du 23 octobre 1958), le décret du 23 avril 1964, la loi du 15 juillet 1980, la loi du 10 décembre 1989 et le décret du 27 mai 1994, en particulier le titre III réglementant les découvertes fortuites et la protection des vestiges archéologiques découverts fortuitement :

« Toute découverte de quelque ordre qu'elle soit (structure, objet, vestige, monnaie...) doit être signalée immédiatement au service régional de l'archéologie, Ferme Saint Sauveur, avenue du bois, 59651 Villeneuve d'Ascq, soit par l'intermédiaire de la Mairie ou de la Préfecture. »

« Les vestiges découverts ne doivent en aucun cas être détruits avant examen par des spécialistes et tout contrevenant sera passible des peines prévues à l'article 322-2 du Code Pénal. »